



Formation jeunes bénévoles futurs dirigeants

Dossier de Présentation



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne
3, rue William Henry Waddington - BP44 - 02003 LAON CEDEX
Tél. : 03 23 28 60 92 - Fax : 03 23 28 60 91 - Email : aisne@franceolympique.com
Site internet : <http://aisne.franceolympique.com>

SOMMAIRE

1) LE CONTEXTE GENERAL	2
2) LES ENGAGEMENTS DU CDOS-AISNE	2
3) LES CONTENUS PEDAGOGIQUES.....	3
4) LES MODALITES D'APPRENTISSAGE	4
5) DATE ET LIEU DE FORMATION.....	5
6) LES MODALITES D'INSCRIPTION DES JEUNES BENEVOLES.....	6
7) L'ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION.....	6
8) PROGRAMME	7
9) FORMULAIRE D'INSCRIPTION	10

1) **LE CONTEXTE GENERAL**

Le Ministère des Sports et le mouvement sportif ont décidé, afin de favoriser le renouvellement des générations des responsables associatifs et d'encourager l'engagement des jeunes au sein des associations sportives, de lancer en 2012, le plan « 1000 jeunes bénévoles futurs dirigeants » d'associations sportives.

Ce dispositif traduit une volonté de conforter la structuration associative et plus particulièrement des clubs, acteurs de l'animation sportive des territoires, source de cohésion sociale. A travers ce plan, une dynamique visant l'accompagnement des jeunes dans la prise de responsabilités associatives est ainsi lancée.

Face à la réussite probante de l'action mise en place annuellement depuis 2012, le CDOS-Aisne organise une nouvelle session de formation en 2016.

2) **LES ENGAGEMENTS DU CDOS-AISNE**

La formation de responsables associatifs est un atout fondamental du développement de notre vie associative, si nécessaire et importante pour la cohésion sociale de nos villes, quartiers et villages. Mais une vie associative dynamique, c'est aussi la rencontre et la discussion entre des adhérents d'âges différents et un partage des responsabilités entre plusieurs personnes.

Le CDOS-Aisne fait de la formation l'un des axes majeurs de son accompagnement auprès des comités sportifs et associations locales sur l'Aisne, grâce à son programme de formations mutualisé avec les Fédérations de Jeunesse et d'Education Populaire. 19 modules de formation de bénévoles sont programmés d'octobre 2015 à Mars 2016, sur le département de l'Aisne, avec des thématiques telles que le financement d'une association, l'organisation d'une manifestation, la comptabilité, le projet associatif...¹

Face aux besoins croissants de formation des bénévoles associatifs et dans la juste continuité de sa démarche de formation déjà engagée, le CDOS-Aisne organise, de nouveau, une session de formation de jeunes bénévoles futurs dirigeants sur son territoire.

Depuis sa mise en place de la formation « Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants » a permis de former 54 jeunes sur le département. Le CDOS-Aisne souhaite accélérer cette réussite et c'est pourquoi il a augmenté l'effectif de la formation de 10 à 20 stagiaires depuis 2015.

¹ Toutes les informations sur les formations de bénévoles dans l'Aisne sont sur le site: www.aisne.franceolympique.com rubrique « formation de bénévoles ».

3) LES CONTENUS PEDAGOGIQUES

La formation 2016 s'articule autour de 8 thématiques :

- **La découverte de la vie associative** : Eclairage sur les grandes lignes de la loi relative au contrat d'association de juillet 1901, identification des rôles et missions des différents membres d'une association.
- **La prévention et le secourisme** : Formation théorique et pratique permettant l'obtention de l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).
- **L'organisation de manifestations** : Connaître la méthodologie de projet et la réglementation en vigueur pour l'organisation d'une manifestation.
- **L'organisation du sport en France** : Présentation générale des acteurs du sport et de leurs prérogatives aux différents échelons territoriaux.
- **La gestion financière des associations** : Savoir lire et utiliser les outils comptables de base.
- **Les ressources humaines associatives** : Présentation du statut et rôles des bénévoles et salariés. Découverte des obligations d'une association employeuse.
- **La responsabilité des dirigeants associatifs** : Identification des responsabilités incombant aux responsables associatifs dans le cadre des activités développées par leur association.
- **La construction du projet associatif** : Eléments de définition et acquisition de règles de base pour la construction d'un projet associatif.

4) LES MODALITES D'APPRENTISSAGE

a) L'articulation apports théoriques et mise en situation pratique

Afin de faciliter l'apprentissage mais aussi pour rendre la formation plus attractive et ludique, le CDOS-Aisne veille tout particulièrement à articuler des temps d'apports théoriques avec des temps de travail autour de cas pratiques. L'objectif est de faciliter la mise en application des notions théoriques et de susciter de nouvelles interrogations et échanges entre les jeunes.

b) Les temps sportifs

Des activités sportives viennent ponctuer certains temps de la formation. En plus d'un temps récréatif, les activités sportives permettent d'aborder sous un nouvel angle, les questions d'assurances, de sécurités et de responsabilités inhérentes à leur organisation.

c) Une valorisation de l'engagement bénévole grâce au CFGA

Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) a pour objet d'encourager et de valoriser l'engagement bénévole des personnes, souhaitant acquérir des connaissances nécessaires pour assumer les responsabilités de gestion administrative, financière et humaine dans une association. Ce certificat constitue une reconnaissance d'un parcours de formation.

L'obtention de ce CFGA se fait en deux étapes :

1) La formation théorique

La formation théorique doit apporter des connaissances suffisantes sur la spécificité du fonctionnement associatif, de ses acteurs et de son environnement. Elle doit également permettre l'acquisition de connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

2) La formation pratique

Pour valider la formation, une expérience pratique, réalisée après la formation théorique et sur un temps équivalent à **20 jours effectifs minimum**, doit être accomplie dans une association déclarée. Ce temps pratique doit débuter au plus tard 6 mois à compter de la fin de la formation théorique.

Un livret CFGA sera délivré à la fin de la formation théorique à chaque stagiaire. Ce dernier sera à compléter avec les informations du stage pratique et à retourner au CDOS-Aisne. Les modalités de remise officielle du certificat seront précisées par la suite.

La formation « jeunes bénévoles futurs dirigeants » constitue l'occasion de mettre en évidence l'intérêt pour les jeunes de valoriser leur engagement bénévole dans leur parcours scolaire, universitaire voire professionnel. Le CFGA est construit comme un outil favorisant cette valorisation.

5) DATE ET LIEU DE FORMATION

a) Dates de formation

Du lundi 4 avril 2016 au vendredi 8 avril 2016.

b) Lieu de formation

Les jeunes bénévoles futurs dirigeants seront hébergés dans la structure :

**Espace Nautique de Cap'Aisne
21 rue du Chemin des Dames - 02860 Chamouille
Site internet : <http://www.capaisne.fr>.**



6) LES MODALITES D'INSCRIPTION DES JEUNES BENEVOLES

La formation de jeunes bénévoles futurs dirigeants est ouverte à un effectif de 20 jeunes du département, âgés de 16 à 30 ans. Ces derniers doivent être licenciés auprès d'une fédération et/ou adhérents bénévoles d'une association sportive. Ils peuvent aussi, à condition d'être titulaire d'une licence sportive, être issus d'une junior association du département de l'Aisne.

Chaque jeune doit signaler au CDOS-Aisne son intention de participation en complétant le formulaire en ligne disponible sur le site du CDOS-Aisne ou en complétant et en retournant le formulaire papier. A réception de cette intention, un dossier de candidature leur est envoyé.

Ce dernier doit être complété et retourner au CDOS avant la clôture de la réception des candidatures (voir date indiquée sur le dossier de candidature). En cas d'inscriptions supérieures au nombre de place, une sélection des dossiers sera effectuée en fonction de l'ordre d'arrivée et en respectant le principe de parité.

7) L'ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION

Le CDOS-Aisne organise l'accompagnement des jeunes suite à cette formation. Un questionnaire d'évaluation sera réalisé afin de faire un point sur la formation et ses apports.

Après la formation, le CDOS-Aisne reste également disponible pour écouter, orienter et accompagner les jeunes qui le souhaitent dans leur problématique associative.

Enfin, les jeunes bénévoles futurs dirigeants de cette formation seront inscrits à la newsletter du CDOS-Aisne. Cela leur permettra de les informer et d'informer leurs associations des actualités associatives, formations et autres évènements en lien avec leur activité associative.

8) PROGRAMME

Lundi 4 Avril 2016

- 8h30 Accueil des participants Base nautique de Cap'Aisne
21 rue du Chemin des Dames
02860 Chamouille
- 9h00 Rappel de la formation, des objectifs et présentation du groupe.
- 9h30 **Découverte de la vie associative**
- Loi 1901,
 - Les différentes formes juridiques des associations,
 - Comment créer et déclarer une association,
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Découverte de la vie associative**
- Les organes de fonctionnement d'une association,
 - Les statuts,
 - Les différentes ressources d'une association.
- 17h00 Voile*
- 19h30 Diner
- 20h30 **Cas pratique**
- 21h30 Retour hébergement

** La programmation des activités sportives peut évoluer selon de la météo.*

Mardi 5 Avril 2016

8h30	Petit déjeuner
9h00	Prévention et Secours Civiques niveau 1
12h30	Déjeuner
13h30	Prévention et Secours Civiques niveau 1
17h00	L'organisation d'une manifestation
19h30	Diner
20h30	Cas pratique
21h30	Retour hébergement

Mercredi 6 Avril 2016

8h30	Petit déjeuner
9h00	Organisation du sport en France <ul style="list-style-type: none">- Organisation du sport et mouvement sportif- Les services de l'Etat : le Ministère des Sports- Le Conseil Général de l'Aisne : la politique sportive clubs
12h30	Déjeuner
13h30	Projet associatif + compte association en ligne
17h00	Tir à l'arc*
19h30	Diner
20h30	Cas pratique
21h30	Retour hébergement

** La programmation des activités sportives peut évoluer selon de la météo.*

Jeudi 7 Avril 2016

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Les ressources humaines associatives**
- Statut et rôles des bénévoles et salariés
- Responsabilité des dirigeants associatifs
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 **Gestion financière d'une association**
- 17h00 VTT*
- 19h30 Diner
- 20h30 Soirée libre
- 21h30 Retour hébergement

Vendredi 8 Avril 2016

- 8h30 Petit déjeuner
- 9h00 **Les ressources humaines associatives**
- Les obligations d'une association employeuse
- 12h30 Déjeuner
- 13h30 Finalisation des cas pratiques
- 15h00 **Présentation des cas pratiques devant un jury**
- 17h00 Débriefing du groupe sur la formation
- 18h00 Clôture de la formation

** La programmation des activités sportives peut évoluer selon de la météo.*

9) FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Civilité du candidat :

- Monsieur
- Madame

Nom, Prénom : _____

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Téléphone : _____

Email : _____ @ _____

Discipline sportive : _____

Nom de votre association : _____

Adresse de votre association : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Civilité du ou de la présidente de votre association :

- Monsieur
- Madame

Nom, prénom du président : _____

Téléphone du président : _____

Email du président : _____

Formulaire à retourner par mail à ameliebraud@franceolympique.com
ou par courrier au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne
3, rue William Henry Waddington - BP 44 - 02003 LAON CEDEX